

## **Prestations des établissements médico-sociaux de Bienne**

Annexe au contrat d'hébergement - valable dès le 1<sup>er</sup> janvier 2022

### **Prestations comprises dans le tarif de l'institution**

1. Chambre, lit de soins, table de nuit et lampe, système d'appel en chambre
2. Nettoyage de la chambre et des salles d'eau
3. Utilisation des installations communes
4. Soins de base et thérapeutiques 24h/24
5. Pédicure pour les diabétiques par un ou une podologue/spécialiste mandaté/e par l'institution
6. Encadrement et conseils généraux
7. Utilisation/mise à disposition de chaises roulantes standard et d'accessoires de marche
8. Organisation de la vie quotidienne selon l'offre de l'institution
9. Entretiens avec des membres de la famille / conseils aux membres de la famille
10. Pension complète avec alimentation adaptée à l'âge, y compris collations, eau minérale naturelle, café et thé. (Selon l'offre de la maison)
11. Restauration en chambre pour cause de maladie
12. Chauffage, électricité et eau, frais d'élimination général
13. Linge éponge et linge de lit (utilisation et lavage)
14. Lavage et repassage du linge personnel